1- Définition

Sur tout lieu de travail il est nécessaire de prévoir des plans d'évacuation, des consignes à respecter pour sortir d'une zone en toute sécurité.

Un point de rassemblement est l'endroit où doivent se rassembler les personnes présentes dans un bâtiment lors d'une évacuation, pour assurer leur sécurité, procéder à leur comptage et leur donner les consignes à suivre.

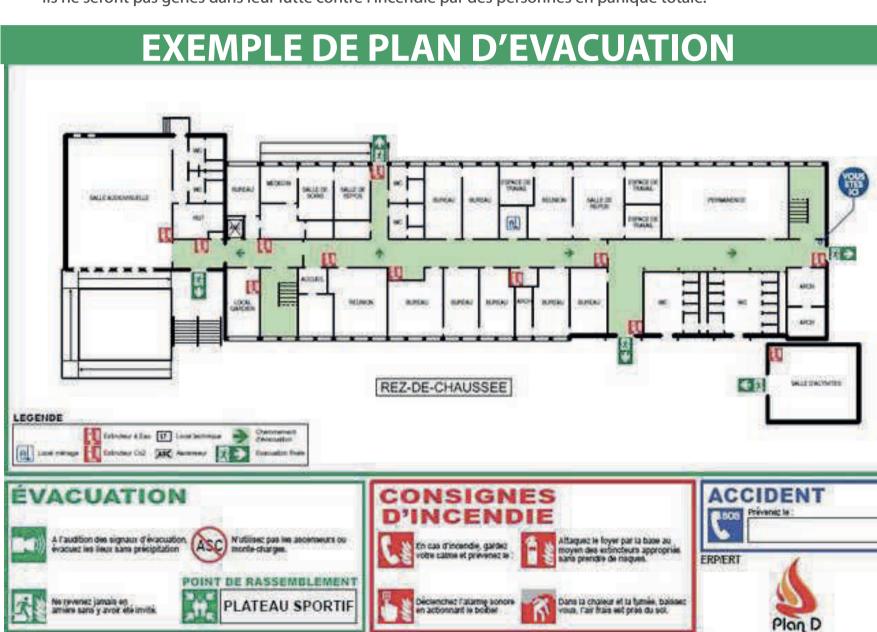
Cette zone, en extérieur, assure leur sécurité, permet de réaliser un comptage rapide des individus et également de leur donner les premières consignes à suivre.

2 - Localisation du point de rassemblement

Le point de rassemblement doit être défini et figurer de façon clair et précise sur les plans d'évacuation d'un bâtiment, tout comme les numéros utiles à composer en cas de danger et la conduite à suivre en cas d'évacuation d'urgence. De plus, tout employeur se doit d'informer les salariés de l'emplacement exact du point de rassemblement.

Pour choisir le lieu de rassemblement, il n'y a pas de réglementation et d'obligation fixe, mais il peut être judicieux de prendre en compte différents points importants, à ajuster en fonction de la configuration des lieux d'un bâtiment :

- Les caractéristiques et la configuration spatiale du lieu: situé en extérieur, le point de rassemblement doit être placé dans un endroit assez grand pour accueillir l'ensemble des personnes (employés, visiteurs, clients...). Il doit être éclairé, avec un sol viable, accessible facilement à tous et adapté aux personnes en situation de handicap. Dans l'idéal, il doit être protégé des intempéries en cas d'attente prolongée en extérieur;
- **La disponibilité du lieu en cas d'évacuation :** il faut que la zone de rassemblement soit disponible constamment, avec un espace suffisamment important pour regrouper les personnes sans danger ;
- **La localisation du lieu :** la distance entre le point de rassemblement et les bâtiments doit être raisonnable, mais il faut également penser aux éventuels risques liés au sens du vent : par exemple l'échappement de fumée en cas d'incendie;
- **La sécurité du cheminement :** lors d'une évacuation d'urgence le point de rassemblement doit se situer dans un espace sécurisé, notamment pour s'y rendre sans danger (ne pas traverser une route...);
- Dans un endroit permettant l'intervention des secours : ces endroits libèrent les accès réservés aux professionnels du feu. Ils ne seront pas gênés dans leur lutte contre l'incendie par des personnes en panique totale.



3 - Importance du point de rassemblement

Il est nécessaire d'effectuer régulièrement des **exercices d'évacuation** au sein du bâtiment et par **tout le personnel** dans le but de le former, d'améliorer l'organisation et de repérer d'éventuelles complications dans les dispositifs d'alarmes.

La protection des salariés et des usagers est d'une importance primordiale. Elle passe notamment par la mise en place de plans d'évacuation cohérents. Elle s'accompagne aussi de l'apposition de panneaux informatifs clairs et visibles.

Pour optimiser l'efficacité des secours, des points de rassemblement doivent être bien choisis. Les personnes se dirigent alors vers ces emplacements en cas de feu déclaré. L'appel des individus rassemblés y est plus facile à faire. Leur évacuation en sera facilitée.

Le panneau indiquant un lieu de rassemblement va permettre à tous de se repérer. Cela facilite les déplacements. Les issues de secours les conduiront sans encombre à ce lieu sécurisé. Une signalisation bien pensée permet ainsi une évacuation sans victime.



4- Implantation de cette signalétique

Le point de rassemblement doit être installé loin d'un bâtiment pour ne pas gêner la circulation. Il doit être assez vaste pour accueillir un grand nombre de personnes. Son nombre est relatif à la taille des locaux à protéger.

Les panneaux concernés sont destinés à résister aux intempéries et à des conditions extrêmes. Le PVC, aluminium ou stickers sont de bonnes solutions. La signalisation est placée de manière à être bien visible, sans obstacle pour entraver sa lecture.

Le panneau de signalisation en PVC ou adhésif est de forme carré ou rectangulaire. Sa couleur verte permet de bien voir le pictogramme blanc. Ce dernier représente trois personnes et quatre flèches convergentes sur les côtés. L'objectif est de permettre une compréhension rapide et d'assurer la lisibilité du message.





